

vient en aide aux vieillards, aux malades et à ceux qui souffrent d'infirmités. Cet aspect de la question a été si bien traité par mes collègues, l'honorable député de Cap-Breton-Sud (M. Gillis) et l'honorable député de Moose-Jaw (M. Thatcher) que je puis me dispenser d'y revenir. Mais je tiens à souligner les questions qu'ils ont posées et qui tendaient à apprendre pourquoi le Gouvernement est si peu disposé à établir le régime de sécurité sociale esquissé avant les conférences entre le Dominion et les provinces. J'irai même jusqu'à demander pourquoi il hésite tant à en établir un au moins de concert avec les provinces qui ont manifesté le désir de collaborer en signant un accord.

Nous avons tous goûté l'excellent discours du ministre des Finances (M. Abbott); mais beaucoup ont trouvé étrange qu'un homme aussi haut placé que lui ait pu faire preuve de tant d'indifférence à l'égard des besoins de tant de gens. Par exemple, il a dit ce qui suit, comme en fait foi le *hansard* à la page 2539 :

Les niveaux d'exemption établis l'an dernier sont suffisamment élevés pour exonérer complètement de l'impôt plus de la moitié des Canadiens qui touchent un revenu. En conséquence, on peut affirmer que le revenu de tous ceux qui acquittent l'impôt est supérieur à la moyenne, compte tenu de leur statut conjugal et des personnes à leur charge.

Ainsi que l'a si habilement démontré mon chef dans son exposé (page 2795 du *hansard*), les revenus soustraits à l'impôt ne suffisent pas à assurer le strict nécessaire. Alors que la production et le revenu national sont à leur plus haut point, plus de la moitié des gens qui touchent un revenu ont un niveau d'existence inférieur au niveau minimum. Quelle autre condamnation veut-on de notre régime financier et économique? Cela n'empêche pas le ministre des Finances de se comporter comme un aboyeur du cirque Ringling Brothers. On pourrait presque l'entendre crier: "Par ici, messieurs, dames; voyez le phénomène le plus extraordinaire de l'année". Écoutons ces paroles du ministre, que je relève à la page 2539 du compte rendu:

Le présent exposé budgétaire prévoit donc une réduction considérable des impôts. Je me propose de dégrever surtout le revenu des particuliers.

Si la masse s'est laissé tromper par ces belles paroles, c'est que la phrase célèbre de P. T. Barnum est toujours vraie. Le ministre annonce qu'il se propose de réduire surtout l'impôt sur le revenu des particuliers, mais il se garde bien de jeter de la lumière sur le fait qu'il ajoute une autre réduction de 10 millions de dollars au splendide cadeau de 279 millions que le budget précédent apportait aux grandes entreprises. En outre,

l'impôt sur les excédents de bénéfices disparaîtra complètement d'ici la fin de la présente année financière, ce qui veut dire que les particuliers sont sacrifiés dans toute cette affaire.

Le tableau qui figure à la page 2616 du *hansard* indique que le ministre des Finances prévoit que la taxe de vente lui rapportera 325 millions de dollars, soit 27 millions de plus que l'an dernier. Il ne faut pas oublier que, comme on l'a maintes fois signalé, la taxe de vente frappe le plus lourdement ceux qui sont le moins en mesure de l'acquitter. Le ministre aurait donc dû la réduire ou la supprimer complètement à l'égard de tous les articles, sauf le véritable article de luxe. Son désir de supprimer le plus tôt possible l'impôt sur les excédents de bénéfices, ne lui a pas permis de le faire. Il a même fait la sourde oreille aux suppliques des enfants et il continue de leur arracher des sous quand ceux-ci achètent des eaux gazeuses ou des bonbons. Voici une autre perle du discours du ministre des Finances, comme en fait foi la page 2544 des *Débats*:

Il y a quelque temps, en cette enceinte, j'exhortais les hommes d'affaires canadiens à réduire leurs prix à mesure que l'importance et le rendement de leur entreprise augmentaient. Je disais qu'il n'est ni convenable ni même de bonne pratique commerciale de demander les prix les plus élevés possibles. J'insiste de nouveau sur ce point. Le Gouvernement, de même que la vaste majorité des députés et de la population en général...

Je dirai, incidemment, qu'il couvre ici un peu trop de terrain.

...est en faveur du régime auquel on donne maintenant le nom de "libre entreprise". Nous y voyons, non une doctrine échevelée ni une idéologie mystique, mais un moyen judicieux d'obtenir des résultats.

Je lui dirai, avant de finir, ce que cela vaut.

Au régime de démontrer sa valeur, de faire ses preuves. L'abandon ordonné des régies, le relèvement des approvisionnements de matières premières, la compétence d'une main-d'œuvre consciente de la valeur de la collaboration...

Il n'exige pas grand chose, n'est-ce pas?

...sont, avec de vastes débouchés, autant d'éléments qui placent l'entreprise commerciale canadienne dans une situation des plus favorables. Nous comptons tous qu'elle saura donner sa mesure, tant au chapitre de la production qu'à celui de l'organisation des marchés, qu'elle saura démontrer qu'elle est capable d'abaisser les prix de revient et de diminuer les prix de vente.

Puis-je lui demander de quelle façon?

Il est de son intérêt bien compris, autant que de l'intérêt national, d'empêcher la hausse des prix et de maintenir les bénéfices à un niveau raisonnable.

[Mouvement M.]